**FICHE TYPE D’INVENTAIRE DU PCI**

**REGION : FATICK (FK3)**

**DEPARTEMENT : FATICK (FTK)**

**NUMERO DE LA FICHE: SNFK3FTKPCI 05**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **1.** | **Identification de l’élément du PCI** | |
| 1.1. | *Nom de l’élément du PCI tel qu’il est employé par la communauté concernée*   * Ndiom seereer | |
| 1.2. | *Titre de l’élément du PCI ‒ avec indication du (des) domaine(s) du PCI concerné(s)*  Lutte traditionnelle en pays seereer  Domaines du PCI concernés :   * les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteurs du patrimoine culturel immatériel, * les arts de spectacle, * pratiques sociales, rituels et événement festif, * les connaissances et pratiques concernant la nature et l’univers. | |
| 1.3. | *Communauté (s) concerneé (s)*  Seereer du Sine | |
| 1.4. | *Emplacement(s) physique(s) / répartition et fréquence de la pratique de l’élément du PCI*  Dans tout le Sine (dans les arènes, places publiques et stades) à la fin des travaux champêtres, pendant les fêtes villageoises, les weekends, les congés scolaires et grandes vacances | |
| 1.5. | | *Brève description de l’élément du PCI (de préférence pas plus de 200 mots)*  Ndiom ou lutte traditionnelle seereer est un sport sans frappe qui met aux prises les garçons des différents villages. Il est l’un des sports les plus dynamiques dans cette communauté et est organisé toute l’année par des promoteurs et autres associations villageoises. Aussi, représente t-il un métier pourvoyeur de richesses.  Sur le plan social et au delà de l’esprit de compétition, la lutte traditionnelle seerer offre l’occasion aux populations d’horizons différents de se rencontrer, de tisser des relations et de développer le commun vivre ensemble.  Le lutteur se reconnait par son physique imposant et un accoutrement spécial rappelant son appartenance identitaire. Il est vêtu d’un pagne noué autour de la taille et passé entre les jambes (a laat). Cet accoutrement est complété par des gris-gris fixés solidement sur des fils en tissu que les lutteurs se nouent à différents endroits du corps. Enfin, outre son aspect esthétique cette parure sous-tend une protection mystique pour la victoire et contre le mauvais sort.  Ndiom est rythmé de danses (sathie) et de chants offrant une atmosphère riche en symphonie et qui galvanisent les lutteurs.  Compte tenu de sa richesse socioculturelle, la lutte traditionnelle a traversé les frontières du Sine. Ainsi dans la capitale sénégalaise, elle est organisée avec des mises très importantes. Cet aspect pécuniaire n’est pas sans conséquences car les jeunes lutteurs seerers migrent vers la Dakar et se reconvertissent à la longue dans la lutte avec frappe, plus payante. |
| **2** | **. Caractéristiques de l’élément du PCI** | |
| 2.1. | *Praticien(s) / interprète(s) directement impliqué(s) dans la représentation ou la pratique de l’élément du PCI (préciser nom, âge, sexe, catégorie professionnelle, etc.)*   * les organisateurs (Promoteurs, associations et autres) : Assurent l’organisation matérielle et financière de la manifestation * Lutteurs, jeunes entres 20 et 30 ans: Ce sont les combattants, venus de divers horizons, qui doivent s’affronter dans l’arène * Batteurs de tout âge: Ils assurent l’animation par des rythmes typiquement traditionnels. * Chanteurs: Tout comme les batteurs, les chanteuses participent à l’animation des combats de lutte par des chansons galvanisantes puisés du répertoire musical seereer. * les arbitres**:** Ils ont pour mission de faire respecter les règles du jeu | |
| 2.2. | *Autres personnes de la communauté qui, sans être directement impliquées, contribuent à la pratique de l’élément ou en facilitent la pratique ou la transmission (préparation de la scène, costumes, formation, supervision)*   * Les sages de la communauté : assistent les organisateurs dans la réussite de l’événement * les écuries: assurent la formation et l’encadrement des lutteurs. * les marabouts et guérisseurs traditionnels interviennent dans le domaine mystique pour répondre aux sollicitations des lutteurs. * les mécènes et parrains: Ce sont des partenaires, de bonnes volontés ou des amateurs de lutte qui appuient financièrement et matériellement les promoteurs. A ceux-là s’ajoutent les sponsors qui participent financièrement dans le but d’une bonne visibilité de leurs produits. * les spectateurs * les médias (télévision, radios, presse écrite et en ligne) : Assurent la promotion et diffusion de l’évènement.. | |
| 2.3. | *Langue(s) ou registre(s) de langue utilisée(s)*  Seereer Sine | |
| 2.4. | Éléments matériels (instruments, vêtements ou lieu[x] spécifiques, objets rituels), le cas échéant, associés à la pratique ou à la transmission de l’élément du PCI   * Tam-tams : Ce sont les instruments pour assurer l’animation de l’évènement. Par leurs rythmes, ils accompagnent les chanteuses appelées cantatrices. Ces rythmes mélangés aux chansons offrent une composition musicale avec effet direct sur les lutteurs qui les pousse à l’exploit , * « niale» (petit instrument de musique traditionnelle seerer que le lutteur entre les doigts) * Gris-gris, corne d’animal, bouteilles de liquides mystiques et fétiches : Tous ces éléments font partie de l’arsenal mystique des lutteurs avec une seule visée, la gagne, * Pagnes traditionnels : Ils font partie de l’accoutrement des lutteurs porté le plus souvent pendant les « sathie », (danse typique à la lutte) * « a senghor » ou une longue bande de pagne traditionnel que le lutte déroule pendant qu’il danse * « laat »: C’est la culotte de combat faite avec un pagne noué autour de la taille et passé entre les jambes du lutteur. Il est la tenue traditionnelle, exigée que les protagonistes doivent porter. | |
| 2.5. | *Autres éléments immatériels (le cas échéant) associés à la pratique ou à la transmission de l’élément du PCI*   * danses (« o ndioup et o sathie), * chants , * musique , * valeurs tel que le courage, la technicité et l’endurance. | |
| 2.6. | *Pratiques coutumières (le cas échéant) régissant l’accès à l’élément du PCI ou à certains de ses aspects.*  La lutte traditionnelle sérère est ouverte à tout homme de la communauté. Toutefois, les lutteurs consultent les marabouts, prennent des bains mystiques et font des offrandes pour favoriser leur victoire. | |
| 2.7. | *Modes de transmission aux autres membres de la communauté*   * Dans beaucoup de cas, la lutte traditionnelle seerer est héréditaire et se transmet par la lignée paternelle ou maternelle. * Le mode de transmission peut avoir également un caractère inné. * Les anciens champions ouvrent des écoles de lutte et sont généralement les entraineurs des lutteurs. Ainsi, ils aident dans l’apprentissage / formation des jeunes aux techniques. | |
| 2.8. | *Organisations concernées (organisations communautaires, ONG ou autres, le cas échéant*)   * Associations villageoises, * Comités nationaux, régionaux, départementaux et locaux de lutte , * Promoteurs privés. | |
| **3.** | **État de l’élément du PCI : viabilité (voir commentaires ci-après)** | |
| 3.1. | *Menaces éventuelles sur la pratique permanente de l’élément dans la (les) communauté(s) concernée(s)*   * La cherté de l’organisation des séances de lutte (logistique et cachets de lutteurs) dans un contexte de pauvreté entraine une diminution de la pratique de l’élément dans les villages, * La reconversion de jeunes dans la lutte avec frappe a pour cause directe la rareté des lutteurs traditionnels seereers, * L’insécurité : manque de faire play des lutteurs, * Le déroulement tardivement des séances de lutte ce qui handicap la plupart des personnes âgées à s’impliquer ou à y assister afin de donner des points de vue positifs, * La surenchère dans les cachets de certains lutteurs compte tenu de leur notoriété. | |
|  | 3.2. *Menaces éventuelles sur la transmission de l’élément dans la (les) communauté(s) concernée*(s).   * La migration des lutteurs seereer vers Dakar pour la lutte avec frappe entraine la perte d’acteurs clé dans la pratique de l’élément à la base. * L’inactivité des anciens lutteurs dans l’encadrement des jeunes qui entraine la non maitrise des techniques par ces derniers, qui du coup s’adonnent à la lutte avec frappe plus lucrative. * La non maitrise des rythmes traditionnelles par les jeunes batteurs | |
| 3.3. | *Menaces pesant sur un accès durable aux éléments matériels et aux ressources (le cas échéant) associés à l’élément du PCI*  Urbanisation: l’urbanisation a fait que les lutteurs n’ont plus d’espaces pour faire leurs activités sportives d’où l’absence d’infrastructures adéquates pour l’organisation du ndiom. | |
| 3.4. | *Viabilité des autres éléments du patrimoine immatériel (le cas échéant) associés à l’élément du PCI*  Les éléments du patrimoine immatériel associés à l’élément du PCI demeurent viables | |
|  | 3.5. *Mesures de sauvegardes ou autres (le cas échéant) adoptées pour faire face à ces menaces et encourager la pratique et la transmission de l’élément du PCI à l’avenir*  - L’existence des comités locaux de lutte encadrés par les autorités administratives est un facteur clé dans la sauvegarde de l’élément. Ils assurent l’organisation régulière des ndiom dans les terroirs,  - Beaucoup d’anciens lutteurs traditionnels comme Manga II, Yékini, Robert Diouf ont crées des écuries de lutte. Ces écuries assurent la formation / apprentissage et la sensibiliastion des pratiquants sur la richesse sportive, culturelle et artistique de l’élément,  - Certains maires de la région de Fatick ont délibéré des terrains servant d’aires de jeu à la pratique du ndiom,  - L’accompagnement des collectivités territoriales dans la promotion de la lutte traditionnelle par des mises annuelles favorisent la tenue régulière de séances de lutte et la fixation des jeunes lutteurs dans leurs terroirs. | |
| **4.** | **ACCES RESTREINT AUX DONNEES ET AUTORISATIONS** | |
| 4.1. | *Consentement et participation de la (des) communauté(s) concernée(s) au recueil des données*   * Oui (Enregistrement audio) | |
| 4.2. | *Restrictions et autorisations concernant les données*  Il n’ya pas eu de restrictions altérant la collecte, cependant, certains secrets relatifs à leur marabout ou leur vrai nom sont jalousement garder. Ceci pour pour garder tout l’aspect pystique qui existe autour du ndiom. | |
| 4.3. | *Personne(s) ressource(s) : Nom et Statut*   * Mr Doudou Eloi MAR, Ancien lutteur et boxeur * Mr Assane DIONE, professeur d’anglais au lycée Coumba Ndoffène DIOUF, personne ne ressource * Youssou Gning ,Mohamet Lo, Elhadji Douze Faye ( Batteurs de tamtam) * Agnès Ndiogoye, Bernadette Sène (Cantatrices) | |
| 4.4. | *Date(s) et lieu(x) de recueil des données* :  24 avril 2019 Arène Ndiaye Ndiaye Fatick | |
| **5.** | **Références relatives à l’élément du PCI (le cas échéant)** | |
| 5.1. | *Monographies / Manuscrits conservés dans des bibliothèques, librairies ou détenus par des particuliers* | |
| 5.2. | *Enregistrements audiovisuels conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant)*   * Enregistrements sonores (radios ndefleng, Fatick Fm et Sine FM) Doudou Eloi Mar | |
| 5.3. | *Objets conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant)*   * Tam-tam (chez les batteurs), Niale ( chez Doudou Eloi Mar) | |
| **-6.** | **Données d’inventaire** | |
| 6.1. | *Nom et contacts de la personne(s) ayant compilé les données de l’inventaire*   * mme Ngakane GNING, Directrice du Centre Culturel Régional de Fatick77 651 50 70 * Mr Ibrahima DIOUME, Animateur Culturel au Centre Culturel Régional de Fatick 776 31 23 16 | |
| 6.2. | *Preuve du consentement de la (des) communauté(s) concernée(s) : (a) pour l’inventaire de l’élément et (b) pour l’information à inclure dans l’inventaire*   * Enregistrement N°5 | |
| 6.3. | *Date d’enregistrement des données à l’inventaire* :  25 avril 2019 | |